

A M^{re} Fontaine de
Nîmes à Paris

N^o 128

Le 4 Juillet 1841

660

Monsieur

J'ai l'honneur de mettre à votre disposition pour
l'expédition par voie de mer jusqu'à Marseille cinq
cristaux de verre, emballés portant la marque AV, au nombre
d'ordre de 1 à 10 inclusivement et l'acte suscrit par
Messieurs le Ministre des Intérieurs de Paris.

Je prends occasion de cet envoi pour vous rappeler,
Monsieur, la décision ministérielle du 24 mai 1841 dont
je vous ai donné copie, qui enjoint de remettre tous les
envois de l'Académie à Marseille, aux soins de M^{re} -
Gontier Sorans agent des transports du Ministère des
M^{re} Mery & Cie pour en faire l'expédition de Paris.

Je vous serai obligé, Monsieur, de vouloir bien
suggérer à M^{re} Gontier Sorans qu'une autorisation
spéciale, de M^{re} le Directeur g^l des Douanes, exempts
de droits à Marseille tous les colis transportés sous
expédition, en raison du dommage que pourraient causer,
aux objets qui en font partie, la ouverture des caisses
avant leur arrivée à destination.

J'espère également que le service de ce genre de M^{re}
le Directeur de la Douane de Marseille pourra
être réglé avec votre disposition.

Vous voudrez bien, Monsieur, faire faire par vous
l'habitude de ce genre de envoi au compte du Ministère
et mettre tous vos soins à ce que l'expédition ne soit
pas retardée par le service de ce genre de envoi à Marseille pour
éviter tout retard que vous n'avez pas fait subir

66060

L'Amour l'irritation de la Rivière de la Seine
qui doit s'en charger.

Veillez, Monsieur, sur les expressions de l'Amour
de la Rivière de la Seine de la Seine de la Seine

Le Directeur
M. de la Rivière de la Seine de la Seine

[Faint, illegible handwriting covering the majority of the page, likely bleed-through from the reverse side.]

M. le Directeur 110129 le 13 juillet 1851 661
M. le Directeur de Marseille

Monsieur le Directeur

Je m'empresse de vous annoncer que je
vous expédie pour Paris, par l'intermédiaire de la
Maison Gautier et Co de Rome, 10 Calfard cordier,
emballé, portant le Marquis ^A, un N° d'ordre de
1 à 10 inclusivement et je réfère à M. le Ministre
de l'Intérieur de Paris. Ces cahiers ont été chargés
à bord du Bricquetelle Auguste capitaine
Pierre Antoine Stauch et contiennent les ouvrages du Bureau
de l'Etat français à Rome pour l'année 1850.

Permettez moi de vous rappeler à cette occasion,
M. le Directeur, qu'en vertu d'une décision spéciale de M.
le Directeur Général des Douanes exemptée de droits
de la Poste à la frontière, en raison du dommage que
pourrait causer aux objets qui ~~contient~~ il se rapporte,
l'ouverture des cahiers avant leur arrivée à destination.

Me recommandant aux soins bienveillants
que chaque année vous voulez bien accorder au
libre passage de l'expédition que je suis honoré de
vous adresser, je vous prie d'insister à l'occasion de vos démarches
et d'expliquer l'importance de ces envois de renseignements
à M. le Directeur de l'Intérieur de Paris.

Je suis,
M. le Directeur,
de votre très dévoué serviteur
Le Directeur
de l'Etat français à Rome

A M^{te} le Ministre de l'Instruction

le 17 Juillet 1851

662

no 190

Monsieur le Ministre

Vue le mémoire ci-joint, portant le n^o 29 à l'appui du
M^o D^o Cordier des Députés de 1840, j'ai l'honneur de vous
transmettre, en suite de quelle m'est remis, l'expédition légale
du jugement du Tribunal Civil de Rome relatif par le
Paysan Central du Crisac à l'appui de la qualité d'administrateur
judiciaire prise par le Sr Mambas figurant dans le même
je joins aussi un Certificat d'inscription sur le feuillet
Cadastral mentionné de l'inventaire pour 1850, des seuls objets
mobiliers compris dans le dit mémoire, dont tous les autres
articles appartenant à un autre ordre de dépenses tel que
l'entretien et le curage des conduits des fontaines, la murelle
des poutres pour l'hiver et autres réparations d'ustensiles d'entretien.

En suite de la demande renouvelée par le Paysan
du Crisac de fournir à l'avenir une traduction française
de chacun des mémoires de fournitures faites à l'École,
je demande la permission de rappeler à votre attention,
M^{te} le Ministre, les observations que mon prédécesseur a
présentées au date du 11 Mars 1843 et 28 avril 1847 et que j'ai
eu l'honneur de renouveler le 24 avril 1849 au même sujet,
sur l'impossibilité ou le danger de l'École de fournir
de nouveaux frais faits à cette demande, si ce n'est
après la faculté d'adjointer un certain payé pour
aider la justice dans ses intentions. Dans ma lettre
du 24 avril 1849 que je vous prie M^{te} le Ministre de vous
faire représenter je formais une demande spéciale
relative à ce sujet. Cette demande étant restée jusqu'à
aujourd'hui sans réponse j'ai dû croire que les observations
qui ont été faites ont été accueillies. En conséquence de
mon observation a été accueillie. En conséquence de
mon observation de la demande du Paysan Central, me
retrouvant, pour les mêmes causes que par le passé, dans

L'impression de ce fait fait je me vois encore dans
l'obligation de me référer pour explication aux observations
présentées dans les lettres précédentes, tout pour moi prouvé
que pas moi.

En vous adressant les pièces ci-jointes qui se
rattachent à la justification des comptes de 1850 je dois
ajouter, en rectification de ma lettre d'envoi du 11
et d'ordonnance de cet exercice que la recette intégrale
de l'arrêté de recours ordinaire de l'École pour 1850, sur
laquelle je m'étais fondé pour vous annoncer balance
égale entre la recette et la dépense de 1850, n'ayant
pu être effectuée, la dépense, au compte général de cet
exercice que je vous enverrai par la fin du mois courant
se trouve surpasser la recette d'une somme de 119-98.

Je suis &c.

a M^{re} Revul Postolice
Coscienza pap^e di l'Academia
dei Boni Arti n^o 131

Rome le 19 juillet 1821

63

Monsieur le Secrétaire

Dans la crainte que vous l'Académie des Inscriptions
de Paris de l'envoi des ouvrages des souscripteurs qui a éprouvé
cette année un retard ^{inévitable} je devais l'envoi du
Compte rendu ^{judicieux} ~~de l'Académie~~ ^{à l'Académie} de l'exposition
de Rome pour vous faire de l'informant que l'envoi, que
j'avais promis jusqu'ici d'effectuer chaque année dans les
derniers jours de Mai, ou les premiers de Juin, n'aura
pu être fait que le 4 du mois courant à cause d'un manque
de parole de la part du bâtiment habituellement chargé
du transport jusqu'à Marseille, qui, au lieu d'arriver
à Lipogrande le 15 Juin comme nous nous en
promissions par un précédent moment qu'il ne pourrait se
faire. Il m'a fallu attendre plus d'un mois l'arrivée
d'un autre bâtiment qui, ne pouvant entrer dans le port,
dont les eaux sont très basses en cette saison, n'a pu
embarker notre envoi qu'à Civita Vecchia d'où il
s'est transporté jusqu'à Albigeo. Malgré ce
retard inévitable, dont j'ai été vivement contrarié, j'ai
auquel j'ai recommandé d'écarter d'autant que possible
la marche de cet envoi, en a donné l'assurance qu'il arriverait
à Paris dans un délai qui ne diffère ^{pas trop} de l'époque
à laquelle il y est ~~ordinairement~~ ordinaire.

Je profite de cette lettre pour vous prier M^{re}
le Secrétaire d'annoncer à l'Académie qu'un des souscripteurs
de l'Académie française a obtenu ^{de l'Académie} ~~de l'Académie~~
derniers à Rome ^{de l'Académie} ~~de l'Académie~~
digne de quel que genre avec l'autorisation du Directeur

663515

De ~~vous~~ ^{plusieurs} papiers ~~quelques~~ ^{Moins} en ~~statu~~ ^{statu} pour y continuer si
 et indifférent au ~~devoir~~ ^{devoir} ~~faite~~ ^{faite} cette occasion de ~~reconnaître~~
 le ~~bon~~ ^{bon} ~~travail~~ ^{travail} ~~qu'on~~ ^{qu'on} ~~est~~ ^{est} ~~de~~ ^{de} ~~la~~ ^{la} ~~direction~~ ^{direction} ~~architectural~~ ^{architectural} ~~qui~~
 ont été en ~~général~~ ^{général} ont ~~été~~ ^{été} ~~travaillés~~ ^{travaillés} ~~par~~ ^{par} ~~le~~ ^{le} ~~Directeur~~ ^{Directeur} ~~et~~ ^{et} ~~les~~ ^{les} ~~Associés~~ ^{Associés} ~~de~~ ^{de} ~~la~~ ^{la} ~~Faculté~~ ^{Faculté} ~~de~~ ^{de} ~~la~~ ^{la} ~~Médecine~~ ^{Médecine}, dont ils partagent le ~~travail~~
 et la vie Commune, en offrant à M^{re} Beulle la même
 hospitalité à Villa Médici.

Je me me suis pas dissimulé que ~~ce~~ ^{ce} ~~travail~~ ^{travail} ~~était~~ ^{était} ~~un~~ ^{un} ~~peu~~ ^{peu} ~~en~~ ^{en} ~~dehors~~ ^{dehors} ~~de~~ ^{de} ~~la~~ ^{de} ~~lettre~~ ^{de} ~~du~~ ^{du} ~~réglement~~ ^{réglement},
 mais je n'ai pas hésité à en assumer la responsabilité
 dans la confiance que l'Académie appréciera le
 sentiment de Communion et de ~~reciprocity~~ ^{reciprocity} qui les
~~unite~~ ^{unite} ~~Ma~~ ^{Ma} ~~quid~~ ^{quid}.

Veuillez agréer Monsieur le Directeur l'assurance
 de mon ~~sentiment~~ ^{sentiment} ~~de~~ ^{de} ~~devotion~~ ^{devotion} ~~et~~ ^{et} ~~de~~ ^{de} ~~respect~~ ^{respect} ~~et~~ ^{et} ~~de~~ ^{de} ~~respect~~ ^{respect}
 présent à l'Académie ~~Monsieur~~ ^{Monsieur} ~~de~~ ^{de} ~~mon~~ ^{mon}
 Respect

J.

A Monsieur le Ministre
de l'Intérieur

Rome le 31 juillet 1851

N° 132

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser, en triple expédition suivant l'usage, le Compte général des recettes et dépenses de l'École française à Rome pour l'exercice 1850 avec les pièces à l'appui sous les N° 1A et 2A.

Je compte, je résume, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en informer dans ma précédente lettre du 17 de ce mois, le résumé de la manière suivante :

Recette	105201	71 ⁵ / ₁₀₀
Dépense	105703	97 ⁵ / ₁₀₀
Surplus la dépense surpasse la recette d'une somme de		502

Permettez moi, M^r le Ministre, de profiter de l'envoi de ce compte pour vous prier de vouloir bien faire mettre à ma disposition la troisième portion du crédit ouvert à l'École pour l'année courante, attendu que, étant arrivé à la fin de juillet 7^{me} mois de l'année, je me trouverais, si le fonds n'était ordonné ~~de~~ le plus tôt possible, dans la nécessité de recourir à un emprunt sur ma signature pour solder le mois d'août dans lequel nous entrons.

Je suis avec respect

Monsieur le Ministre
Votre très humble
Et très obéissant serviteur
Le Directeur
de l'École française

de M^{te} le Ministre
de l'Intérieur n^o 133

Rome le 2 août 1851

665

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli, un rapport de M^r Politi, Architecte de l'École, et le devis de dépenses d'une réparation très urgente à faire de la plupart des terrasses qui garnissent les fenêtres des différentes façades du Sabain de l'École, du côté des jardins.

En vous priant, M^{te} le Ministre, de m'accorder l'appui de votre recommandation auprès de M^{te} le Ministre des Travaux Publics pour cette réparation qui appartient à son Département, je ne dois pas omettre de vous faire remarquer que, les persiennes de la façade du Sabain du côté de la ville ont été réparées il y a déjà 4 ans, et que la réparation des autres avait été seulement ajournée à l'année suivante. Depuis ce temps le mauvais état dans lequel elles se trouvaient alors n'a fait qu'empirer, au point que la dégradation est aujourd'hui si complète qu'il est de toute nécessité de les remplacer ou de les réparer avant qu'un hiver soit venu.

Le préjudice occasionné à l'École pour cette dépense n'est pas, bien entendu, bien considérable, puisqu'il ne s'élève qu'à la somme de 134 écus de Sabain qui fait fr. 2879-24. J'ose espérer que vous voudrez bien prêter votre appui à cette demande auprès de M^{te} le Ministre des Travaux Publics pour que cette réparation puisse être faite avant la fin de l'année.

Je suis avec respect
D^e

A M^{te} le Ministre
de l'Intérieur

N^o 194

Le 4 Août 1851

666

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous annoncer que les ouvrages
des Pensionsnaires pour l'année 1850 après avoir été exposés
deux fois par l'Académie en Avril dernier ont été
expédiés pour Paris le 25 juillet dernier, par l'intermédiaire
de la maison Jullien Gauthier & fils de Rome, qui les
a dirigés par voie de mer jusqu'à Marseille par
le Brick-Golette l'Auguste Cap^{te} Pierre Antoine
Ploubert pour être remis en cette ville à M^{me} Méry,
qui conformément à une instruction donnée par
chez M^{me} Méry qui conformément à une instruction
ministérielle du 24 mai 1848 demeure chargée de diriger
les expéditions annuelles de l'École de Paris.

Cet envoi qui, à mon grand regret et à cause
du manque de parole du Cap^{te} ordinairement chargé de
son transport jusqu'à Marseille, n'a pu être expédié
qu'un mois et demi plus tard que de coutume se compose
de 10 caisses emballées, portant sous la marque
AF, un numéro d'ordre de 1 à 10 inclusivement et portant
l'inscription A Monsieur le Ministre de l'Intérieur de Paris

J'ai fait suivre comme d'ordinaire, les frais de cette
expédition pour être acquittés par votre Département et
compain ceux de la caisse portant N^o 2 qui contient le
médecin en plâtre de la statue en marbre que M^{me}
Guillaume devait expédier dans la Cinquième année de
son cursus et qui n'a pu terminer à Rome ayant
été malade de la fièvre pendant ~~un~~^{six} mois de cette
dernière année et obligé de partir de Rome ensuite pour
se rétablir.

Dans les deux caisses N^{os} 8 et 9 qui contiennent les
objets que les Pensionsnaires porteurs font arriver par l'intermédiaire
ministériel, à joindre à l'envoi annuel de l'École se trouvent
deux caisses à l'adresse de M^{me} Méry, l'une par l'intermédiaire
une autre par l'intermédiaire de deux autres figures en plâtre
que M^{me} Méry a jointes à l'envoi annuel de l'École de Paris

66653

Destinées au Musée Égyptien.

Enfin dans la lettre de prière portant le n° 10 de M. de
Versailles aura à faire réclamer un tableau - Charlemagne
donnant les Capitulaires qui n'avaient été commandés par
le Musée par l'ancienne liste civile et qu'on a achetés
à Rome en 1850.

Je joins à ma lettre le tableau Comparatif
des travaux exécutés par les pensionnaires pour 1850
avec les obligations que leur impose le règlement
pour cette même année. Je n'ai rien ajouté aux
observations qu'il contient. Je me plais à penser
qu'il sera si bon que, des deux pensionnaires
dont les travaux n'ont point été exécutés précisément
dans les délais imposés par le règlement, l'un n'y a
manqué que parce qu'il n'y a pas la moitié de l'année
de travail malade. Dans l'autre, ce n'est que pour
avoir entrepris un travail d'été sans avoir le temps
qu'il fallait y consacrer.

Je suis avec respect &c.

à Monsieur Paul Roquetaud
Secrétaire perpétuel de l'Académie
des Beaux Arts 1855

Le 4 Août 1855

628

Monsieur le Secrétaire

Ainsi que j'ai eu l'honneur de vous l'annoncer dans
mon Lettre du 17 juillet dernier qui fut lue à mon grand
regret avec celle que vous m'avez fait l'honneur de
m'adresser ^{le 10 du présent mois} sur l'envoi de l'envoi cette année; dont
ouvrage je me trouvais ainsi vous avoir expliqué les
causes, les ouvrages des pensionnaires pour l'année 1850
après avoir été opposés dans les salles de l'École ont
été enfin expédiés le 4 du mois dernier

Cette expédition se compose de 10 cartons
adressés à M^{te} le Ministre de l'Intérieur les cartons
portant les N^{os} 1. 3. 4. 5. 6. 7 et 10 contiennent
les envois de l'École & le N^o 2 contient le modèle en plâtre
de la statue en marbre que M^r Guillaume attend pour
être de Maladie n'y a terminée à Rome. Les N^{os} 8 & 9
contiennent les objets appartenant aux pensionnaires
sortants, deux cartons adressés à M^r le Ministre des Beaux Arts
et une autre caisse contenant deux petites figures en plâtre
sur l'antique adressées par l'ambassadeur de France au
Musée égyptien de Paris — Enfin
dans la caisse de peintures N^o 10 se trouve un tableau
qui m'aurait été commandé par l'ancien Comité
pour le Musée de Versailles. Les destinations de tous
ces objets vendront, conformément à l'usage établi, par
le tableau de l'École.

Je joins à ma lettre pour que vous veuillez
bien le mettre sous les yeux de l'Académie, le tableau
comparatif des travaux exécutés pendant 1850 par les
pensionnaires et de ceux qui ont été faits par les
autres pendant l'année par le Règlement de l'Académie
Demandera sans doute vous une satisfaction égale à la

667bis

Cette que j'appris, que le Gîte des Sensionnaires de la Roche
se soutient et que l'un d'entre eux M. M. Guillaume et
Normand qui n'ont point prêté serment au Roi ont accompli leur devoir
dans le dit Gîte ~~en~~ prêté serment, n'ont fait,
le premier, que pour avoir été malade pendant six mois de
l'année, le second pour avoir entrepris un travail disproportionné
avec le temps qu'il avait employé.

~~Veuillez agréer Messieurs et chers confrères
l'assurance de ma~~

~~Veuillez bien Messieurs, Messieurs, et chers
confrères présents à l'Audience l'hommage de mon
Respect et recevoir l'assurance de mes sentiments de
considération et de dévouement les plus sincères~~

A Monsieur le Ministre
de l'Intérieur n° 196

668
Paris le 19 août 1851

Monsieur le Ministre,

Je m'empresse de répondre à la lettre que vous m'avez
fait l'honneur de m'adresser, en date du 14 juillet dernier,
au sujet de la commande faite par votre prédécesseur M.
Gallier de la copie d'un tableau de Claude Lorraine, que
cette copie, est en effet terminée d'une manière toute à fait
satisfaisante, que pour me conformer à vos instructions
je l'ai fait porter à l'École, où elle restera déposée jusqu'à
ce que vous en ordonnerez autrement et qu'il vous plaira de
m'indiquer la voie par laquelle il convient de vous l'adresser,
étant désormais dans l'impossibilité de la joindre à
l'envoi annuel, ainsi que votre lettre l'indiquait, ce envoi
ayant eu lieu le 14 juillet dernier.

En vous attestant le Ministre l'exactitude de la
copie exécutée par M. Gallier, permettez-moi, M. le Ministre,
d'invoquer votre bienveillance en faveur de ce jeune artiste
en rappelant à votre attention la promesse qui lui a été
faite par l'Administration de le charger de la copie des
Guespres de la Galerie polonoise.

Il serait du plus grand intérêt de posséder dans nos
collections, cette partie des œuvres d'un artiste français dont
la France ne possède que des Dessins et quelques tableaux
à Rome, en lui assurant des copies bien faites de ces
diverses œuvres ou tempora, avant que le temps qui mène
peu à peu leur destruction n'ait obtenu d'entraîner le
chance et la vicissitude de ces compositions.

Je suis etc.

A M^{te} le Ministre
des Travaux Publics N^o 137 Rome le 20^{me} 1851

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint,
le devis préventif de la dépense à laquelle donner
lieu le déplacement de la Bibliothèque de l'École.

Vous avez bien voulu reconnaître l'utilité
et la convenance de cette dépense alors que
vous m'avez fait l'honneur de consacrer quelques
précieux instants de votre cours si j'ose à Rome
à la visite de notre établissement, je n'ai donc
plus à démontrer les avantages qui résulteraient
de l'exécution de ce projet, mais il me reste

à solliciter votre bienveillant intérêt en faveur
de la réalisation, et si il n'est possible, ^{attendu l'urgence} de ~~l'inscrire~~
de l'inscrire ^{de l'inscrire} dans le budget de l'année prochaine, ^{de l'inscrire}

l'époque à laquelle nous sommes convenus
de vouloir bien l'autoriser dans le premier semestre
de l'exercice prochain (1852)

Je vous prie d'agréer l'assurance de mon profond respect
et de croire avec quel plaisir j'ai l'honneur d'être

Monsieur le Ministre
Vostre dévoué et fidèle serviteur
Le Directeur
de l'École

A M^{re} Magnin
Prof. de Soline n° 138

Rome le 26 Jan 1851

670

Monsieur le Préfet

Permettez moi de recommander à votre
bienveillant intérêt le nommé Michele
Galeffi, ouvrier menuisier, arrêté, en son
domicile à Rome, dans la nuit du 24 courant.

Le nommé Galeffi est ouvrier, habitant
Rome depuis 23 ans environ, et employé par
les pensionnaires de l'École des Français
depuis 17 ans, ayant toujours un irréprochable
je ne puis supposer que son arrestation
 repose sur des faits de nature assez grave
 pour que je doive m'interdire l'intercession
 en sa faveur, et comme, en outre, elle
 entraîne inopinément les travaux de
 plusieurs pensionnaires de l'École, aux
 quels le susnommé se trouve employé
 au moment où elle a eu lieu, je viens
 vous prier, Monsieur le Préfet, d'avoir
 l'opini de votre influence à son élargissement
 dans le plus court délai possible

Je vous prie d'agréer
des sentiments de considération avec les
quels j'ai l'honneur d'être
M^{re} le Préfet Votre Sa

A Monsieur le Ministre
des Travaux Publics n° 199

Rome le 30 8. 1851

671

Monsieur le Ministre

Conformément à vos instructions en date du 21 février
et 1^{er} mai dernier j'ai fait exécuter les travaux de réparation
des chambres d'habitation des pensionnaires pour lesquels total-
lement ~~un crédit de~~ ^{un crédit de} 9500 francs desquels vous m'avez
accordé un crédit de fr. 9500 et qui ont été liquidés
par votre Département. Ces travaux étant aujourd'hui
complètement achevés, et les mémoires qui en constatent la
dépense ^{ayant été produits} ~~étant entre vos mains~~ je viens vous
demander de vouloir bien mettre à ma disposition dans
le plus bref délai possible et par l'entremise du Secrétaire de
la Division d'ouvriers français à Rome, la dite somme
de fr. 9500 afin que je puisse les verser immédiatement en
dépense et vous envoyer le Compte et les pièces justificatives
avant la fin de l'exercice et dans les délais prescrits par
vos instructions

J'ai l'honneur d'être avec respect
Monsieur le Ministre

Votre dévoué

A Monsieur le Ministre
de l'Intérieur

N^o 140

Rome le 4 Novembre 1851

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'adresser par voie de
l'ambassade de la République ^{française} le bordereau réglementaire et les
pièces justificatives des dépenses par moi soldées pour le service
de l'École française à Rome pour l'exercice courant, et je vous
 prie de vouloir bien donner des ordres pour le versement de
la somme ouverte à l'ordonnance de l'École pour cet exercice soit immédiatement
à ma disposition étant dès à présent dans l'impossibilité de
solder le mois courant à son échéance.

À l'appui de cette dernière justification je dois faire
observer pour expliquer cette situation que, le résumé du présent
bordereau paraît contredire ^{par l'absence} l'ordonnance d'un exercice de recettes
sur la dépense de fr. 2315-⁵⁰ et je dois faire remarquer qu'en
commun que, faisant en ce moment dressé l'inventaire des
Mobilier de l'École pour le 31 Mars 1851. Le projet de justification
~~de l'exercice courant et de l'exercice précédent~~
~~à l'appui des dépenses courantes le mobilier~~
~~de l'exercice courant et de l'exercice précédent~~
Afin de puis leur donner les Numéros d'ordre invariables dans les certificats
d'inscription sur l'inventaire, mais une grande partie de ce
Mobilier est déjà soldée et ne figure pas dans mon bordereau,
qui a la fin de l'année.

au moment de fermer le pli j'apprends que je ne
trouve dans la rue j'apprends que l'architecte Solitti ^{absent de Rome} chargé
chargé boss de Rome prend quelques jours de congé et que
la fin de service d'octobre portant le N^o 14 quinquante du présent
bordereau, j'aurai l'honneur de vous envoyer cette pièce par
le Courrier prochain au point quelle sera mise en route.

Je suis avec respect

Monsieur le Ministre

Votre La

623
A. M^{re} le Ministre
de l'Intérieur
M^{re} H^l

Paris le 10^{me} 1851

Monsieur le Ministre

Ainsi que j'avais l'honneur de vous
l'annoncer par ma dernière lettre du 4^{me}
Courant je m'empresse de vous adresser,
Ci jointe, la pièce portant le N^o 14 quints
que, l'absence momentanée de l'archiviste
Poletti, m'a empêché de joindre avec
sa justification de son 2^{me} bordereau
récapitulatif des dépenses de l'exercice
Courant. La justification de ces dépenses
se trouve ainsi complétée

Je suis &c.

A Monsieur le Ministre
de l'Intérieur

Rome le 14 g^{bre} 1851

N^o 142

Monsieur le Ministre,

La lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser
 en date du 29 8^{bre} dernier, ^{m'a été remise} ~~me fut présentée~~ que hier, je
 m'imprime d'y répondre que 1^o le projet de budget de 1852
 dont vous demandez l'envoi d'urgence, a été adressé, en double
 expédition, dès le 10 g^{bre} 1850 à M^r le Ministre votre
 prédécesseur et sur sa demande formelle du 17 8^{bre} de la
 même année. 2^o Il suffira d'y joindre au chiffre de ce projet
 de budget calculé sur le pied de ^{présenté au Congrès en 1852 de} ~~19~~ pensionnaires ^{présentés}
~~à l'école en 1852~~ ^{ci-dessus bien} avant que je puisse connaître exactement
 le résultat du Congrès de 1851, à la somme de... 102467^{fr.}
 outre somme de 4600 fr. composée de fr. 2400^{fr.}
 pour la pension que l'Académie vous propose
 d'accorder à M^r Frank et fr. 2200^{fr.}
 évaluation des frais de la copie en marbre,
 appartenant au Gouvernement, que ce
 pensionnaire devra, aux termes d'un règlement,
 exécuter dans la 2^{me} année du pensionnat
 mais dont l'achat du marbre et les frais
 d'ébauche ^{et d'achat de marbre} appartiennent au budget de la
 1^{re} année 1852 ci

4600

107067^{fr.}

Les Pensionnaires

Les Pensionnaires prisens à l'École pour cette année, au nombre de vingt, sont M. M.

Peinture d'histoire { Senepveu
Boulangre
Baudry
Bouquenois
Chiffard

Peinture de paysage { Lecointe

Sculpture { Ferrand
Thomas
Gumery
Bonnardel
Frank

Architecture { André
Garnier
Leconteuf
Louve
Anulet

Graveurs en taille douce { Deveaux
Bertinot

Musiciens Compositeurs { Charles
Delchell

J. J. L.